

## LA « DANSOMANIE » AU MOYEN-AGE

LA manie de la danse, ou « dansomanie », qui, par intermittences et sous des formes diverses sévissait au Moyen Age, est maintenant classée dans le domaine de la psycho-pathologie, à cause de son caractère de suggestion collective.

Il convient, naturellement, de faire quelques réserves en ce qui concerne la véracité des vieilles chroniques. Les récits qui nous permettent de nous documenter sur ces époques anciennes, étaient, à l'origine, transmis orale-

Sacrements à un malade. Les danseurs ne lui rendirent pas les honneurs d'usage. Alors le pont s'effondra ; 200 personnes environ tombèrent dans les eaux et s'y noyèrent : châtement de leur ingratitude envers Dieu. La conclusion, comme on le voit (noyade et châtement), est la même dans les deux cas : seuls les motifs diffèrent.

Cependant, l'exemple d'Utrecht ne constitue pas un cas de « dansomanie » proprement dite. La chronique rapporte que cette singulière « perversité » naquit



L'écroulement du Pont de la Moselle, d'après la chronique d'Hartman Schedel (1493).

ment. Ils ont subi des transformations assez analogues à celles des « Gestes » ou des « Fabliaux » primitifs et ne donnent parfois des faits historiques, que des versions volontairement tendancieuses. En voici un exemple :

Une chronique de la ville de Marbourg nous rapporte que le 17 juin, de l'année 1278 une bande « folastre » avait décidé, probablement après boire, de danser sur le pont de la Moselle, à Utrecht, et de ne s'arrêter que lorsqu'un prêtre, portant le corps du Seigneur chez un malade viendrait à passer. Le châtement d'une telle hérésie ne se fit pas attendre. Le pont, sous le poids des danseurs, s'effondra et la plupart des jeunes gens se noyèrent.

Or, une illustration de la chronique de Hartman Schedel, datant de 1493, contient une illustration sur le même évènement et la légende en donne une version bien différente : « Pendant qu'on dansait sur le pont, à Utrecht, un prêtre vint à passer, qui portait les Saints

d'une façon toute spontanée, en plusieurs endroits éloignés les uns des autres. Un récit de l'année 1237 nous rapporte qu'une procession d'enfants eut lieu à Erfurt. Ces enfants, sans se soucier des protestations de leurs parents, allèrent, « dansants et sautants » jusqu'à Arnstadt où ils tombèrent, épuisés. Beaucoup moururent en route. Les survivants souffrirent, le restant de leurs jours, de convulsions et de tremblements nerveux, symptômes qui rappellent assez l'actuelle « danse de Saint-Guy ».

Faut-il voir dans cette « dansomanie » un des dérivatifs que l'humanité a toujours cherché après les périodes de souffrance ? Constatons seulement que son point culminant se situe au XIV<sup>e</sup> siècle, après les épidémies de peste qui ravagèrent l'Europe, après une série d'inondations provoquées par le Rhin, après une recrudescence des méfaits des chevaliers pillards.

On signale qu'en 1374 des bandes d'hommes et de



Danse de possédés dans un cimetière.

femmes arrivèrent à Aix-la-Chapelle et continuèrent leur course vers la Belgique et les Pays-Bas. A Cologne, on comptait 500 maniaques de la danse et à Metz, un peu plus tard, 1.100. Naturellement, il n'existe aucun rapport médical de l'époque, indiquant les symptômes de la maladie, car elle n'était pas de la compétence des médecins mais de celles des prêtres, qui cherchaient « à rompre ce charme » par des conjurations. Cependant, à en croire les témoignages, le processus de la dansomanie est presque partout identique : au cours de la danse, qui dure jusqu'à épuisement complet du sujet, hallucinations de bonheur ou de mélancolie, accompagnées d'une vive aversion pour la couleur rouge ou les souliers « à la poulaine ». Les églises et les cimetières furent assez souvent le théâtre de ces excès sauvages qui dégénéraient parfois en orgies.

En Italie « la dansomanie » était provoquée, croyait-on, par la morsure de la tarantule venimeuse. A la suite de la morsure, la victime éprouvait une profonde dépression qui ne pouvait être guérie que par la musique dont le rythme invitait le malade à danser.

Les victimes de la « dansomanie » jouissaient d'ailleurs, en Italie, de la réputation de savoir conserver, même dans l'extase, des attitudes esthétiques, ce qui constitue un fait exceptionnel. La musique semblait remplir un rôle thérapeutique, du même ordre que ce lui de la gymnastique ordonnée à nos actuels « déprimés-nerveux ».

De même en Allemagne, où les autorités municipales finirent par engager plusieurs orchestres de danse qui se relayaient mutuellement, afin d'épuiser plus vite les malades.

On ne s'explique pas très bien comment St-Guy et St-Jean purent devenir les patrons de ces singuliers danseurs. A la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et au début du XV<sup>e</sup> la légende, déjà modifiée, prétendait que St-Guy, avant d'expirer sous le glaive, avait prié le Seigneur de protéger de la maladie tous ceux qui célébreraient le jour de sa fête et jeûneraient la veille ; à cette prière une voix du

ciel aurait répondu : « Guy, tu es exaucé ».

Par contre, la fête de Saint Jean, est célébrée par des danses, des sauts au-dessus des feux de joie.

L'aspect de la « dansomanie » a beaucoup changé au cours des deux siècles pendant lesquels elle sévit. On remarqua (surtout chez les femmes) des crises périodiques de mélancolie qui duraient pendant les quelques semaines précédant les fêtes des Saints et qui guérissaient le jour de la fête, pendant la danse. En Italie, la guérison des « taranti » revêtit graduellement un caractère de fête populaire qu'on appelait « petit carnaval », qui jouissait d'une grande faveur.

Jusqu'en 1624 on put voir, devant la chapelle de Saint Guy, à Weissenstein (près d'Ulm), des femmes qui dansaient jour et nuit, jusqu'à épuisement total.

Le premier médecin qui entreprit le traitement de la « dansomanie » ne fut autre que le fameux Paracelsus, mort à Salzbourg en 1541.

Le premier il expliqua les symptômes de la maladie par des déficiences organiques et protesta vigoureusement contre les conjurations.

D'après lui, il existe trois sortes de « dansomanies ». La première (chorea imaginativa) résultait d'une auto-suggestion. Pour guérir, le malade devait fabriquer son image en cire ou en résine en y inscrivant toutes ses actions, ses pensées et ses vœux : après quoi il devait brûler l'image. Cette pratique révèle-t-elle un reste de la vieille croyance aux envoûtements, ou, faut-il, au contraire, la rapprocher d'une tendance moderne : confier au malade même le souci de sa guérison ?

Toujours d'après le même auteur, la seconde forme de la dansomanie provenait d'une impulsion sensuelle (chorea lasciva). Pour la guérir Paracelsus recommande la dureté envers soi-même et un jeûne rigoureux. Il n'était pas ennemi des « punitions » corporelles, appliquées sans excès. De plus, il préconise un genre de « thérapeutique par la frayeur » en jetant les malades dans l'eau froide. Est-ce déjà l'hydrothérapie ?

Enfin les symptômes de la troisième forme de la maladie correspondent à ceux de la danse de St-Guy : rires involontaires et contractions musculaires. Paracelsus l'appelle « chorea naturalis » et l'explique par des contractions, des sortes de chatouillements internes sur certains vaisseaux, provoquant le rire.

Quant au caractère « collectif » de la dansomanie, Paracelsus propose l'explication suivante : la maladie se transmet d'un individu à l'autre par « voie de sympathie » : les impressions subies par les sens réagissent sur le cœur, siège des joies et des émotions, et anéantissent la résistance de la raison.

En résumé, il faut noter qu'en Allemagne et aux Pays-Bas, la danse constitue la « maladie » elle-même, alors qu'en Italie, elle semble plutôt tenir lieu de remède à la piqûre de la tarentule.

ELLI-MULLER-RAU.